



CONSULAT GENERAL DE FRANCE A MIAMI

**PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION DU CONSEIL CONSULAIRE
EN FORMATION BOURSES SCOLAIRES**

**ANNÉE 2017-2018
2^{ème} commission locale**

La séance plénière du Conseil Consulaire s'est tenue le 02/11/2017 à 14h15 dans les locaux du Consulat Général de France à Miami.

Participants :

Membres de droit avec voix délibérative :

M. Clément LECLERC, consul général, président du conseil consulaire
M. Xavier CAPDEVIELLE, conseiller consulaire, vice-président du conseil consulaire
M. Franck BONDRILLE, conseiller consulaire, par conférence téléphonique

Représentés, absents ou excusés :

M^{me} Nicole HIRSH, conseillère consulaire, représentée par M. Xavier CAPDEVIELLE
M. Jacques BRION, conseiller consulaire, représenté par M. Franck BONDRILLE

Membres participants avec voix délibérative :

M^{me} Virginie ASKINAZI, représentante de l'association des parents d'élèves du lycée franco-américain d'Hollywood (LFA)
Mme Kimberley GAULTIER, assistante, représentant l'attachée de coopération et d'action culturelle
M. Roger PARDO, représentant de l'Union des Français de l'étranger (UFE)
M. Pierre-Jean PICOT, comptable représentant l'école franco-américaine de Miami

Représentés, absents ou excusés :

Mme Vanessa SELK, attachée de coopération et d'action culturelle, représentée par Mme Kimberley GAULTIER
Mme Lena McLORIN-SALVANT, directrice de l'école franco-américaine de Miami, représentée par M. Pierre-Jean PICOT,
Mme Jacqueline HOY, directrice du lycée franco-américain d'Hollywood (LFA), représentée par Mme Virginie ASKINAZI
M^{me} Claire FRANCOULON, représentante de l'association Français du monde-ADFE à Miami

Experts sans voix délibérative :

Mme Anaïde GOVAERT, présidente du conseil d'administration du lycée franco-américain d'Hollywood
M^{me} Sophie BLACHET, présidente de l'association « Miami Accueil »
Mme Karine AUMONT, consule adjointe, chef de chancellerie
Mme Pascale GARCIA, chargée des affaires sociales et des bourses scolaires au Consulat

Mme Pascale GARCIA, agent en charge des affaires sociales et des bourses scolaires au Consulat, a été proposée en tant que secrétaire de la réunion.

Le président du conseil consulaire a rappelé la confidentialité des débats.

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- 1) Récapitulatif de la campagne 2016/2017
- 2) Enveloppe de la campagne 2017/2018
- 3) Barèmes 2017/2018
- 4) Patrimoine
- 5) Demandes de bourses déposées pour l'année 2017/2018

Ont été remis aux membres du conseil consulaire les documents de travail suivants:

- Ordre du jour,
- Instruction générale,
- Télégramme de cadrage,
- Eléments du barème,
- Tarifs scolaires pour l'année scolaire,
- Liste des demandes

1 – Récapitulatif de la campagne 2016/2017

Nombre de demandes de bourses : 26 (16 familles)

Nombre de bourses accordées : 24

Montant en euros : 192 059 €, soit \$ 215 797 (taux de chancellerie du 16 septembre 2015 : 0,89)

2 – Enveloppe de la campagne 2017/2018

Après examen conjoint par la DFAE et par l'AEFE des besoins exprimés par le poste de Miami et prééquation au niveau mondial (ventilation des crédits non consommés par certains postes sur les postes en dépassement d'enveloppe de référence), l'Agence a informé le Poste que le montant de l'enveloppe limitative allouée au titre des travaux de notre seconde CCB 2017/2018 a été fixé à **157 000 €, soit \$ 174 444,44.**

Les travaux de l'instance devront s'inscrire dans le strict respect de cette enveloppe.

3 – Barèmes 2017/2018

2.1 Points de charge :

En déduction :

- CHA Charges sociales (« social security », « medicare », assurance médicale)
- IMP Impôts sur le revenu uniquement
- PAD Pension alimentaire due

En avantage :

- LOF Logement gratuit mis à disposition par l'employeur, et désormais par une personne privée (membre de la famille, tiers)
- VOI Voiture de fonction
- PAR Pension alimentaire à recevoir
- IMM Revenus mobiliers / immobiliers bruts perçus
- NAT Avantages en nature

2.2 Frais de scolarité (Fs)

L'Agence a informé ce Poste des mesures de plafonnement des tarifs retenues pour la campagne 2017/2018. Les tarifs scolaires réels (S) des deux établissements étant inférieurs à 16 000 \$, ceux-ci ne seront pas revalorisés de l'inflation et ne seront donc pas soumis aux mesures de plafonnement.

Ecole Franco-américaine, Miami :

	2016/2017	2017/2018
Frais de scolarité (S)		
Préélémentaire	9 750	10 120
Elémentaire	10 220	10 705
Frais parascolaires		
Demi-pension (D)	860	895
Entretien (E)	430	450
1 ^{ère} Inscription (S1)	400	400
Inscription annuelle (SA)	640	665

Abattement consenti : 10 % pour le deuxième enfant sur les frais de scolarité (même chose pour le 3^{ème}, etc...).

Lycée Franco-américain, Hollywood :

	2016/2017	2017/2018
Frais de scolarité (S)		
Préélémentaire	8 712 (9 612 PE2)	9 737,50 (10 512,50 PE2)
Elémentaire	9 862	10 937,50
Frais parascolaires		
Demi-pension (D)	890	1 080
Entretien (E) : PE	250 (350 PE2)	250 (350 PE2)
Elémentaire	350	350
Inscription annuelle (SA) : PE	200 (350 PE2)	200 (350 PE2)
Elémentaire	450	450
1 ^{ère} Inscription (S1)	250	250

Abattement consenti : 10 % pour le deuxième enfant sur les frais de scolarité (même chose pour le 3^{ème}, etc...).

2.2 Nombre de parts de la famille (P)

Il est déterminé de la manière suivante :

- Parent d'une famille biparentale : 1 part
- Parent d'une famille monoparentale : 1,5 part
- Enfant à charge : 0,5 part

Chaque enfant handicapé à charge bénéficie d'une demi-part supplémentaire.

Nb d'enfants	Famille Monoparentale	Famille Biparentale
1	2.00	2.50
2	2.50	3.00
3	3.00	3.50
4	3.50	4.00

2.3 Taux de chancellerie (Tx) :

Le taux de chancellerie du 16 septembre 2016, soit 0,90 euro/1 dollar, est retenu pour le chiffrage de l'ensemble des propositions formulées au cours de la campagne 2017/2018.

2.4 Indice parité de pouvoir d'achat (IPA):

Il s'élève à 98 pour Miami.

2.5 Taux d'inflation à Miami : 1,6 %

3 – Patrimoine :

- Patrimoine immobilier : valeur acquise > 250 000 euros (soit 277 778 dollars)
- Patrimoine mobilier : > 100 000 euros (soit 111 111 dollars).

4 – Demandes de bourse pour l'année 2017-2018

Le conseil consulaire de bourses scolaires de seconde période (CCB2) a examiné les demandes de bourses au titre de l'année 2017/2018 par établissement, soit 5 demandes de révision et 3 demandes tardives (une demande = 1 boursier).

1 Ecole Franco-Américaine, Miami.

2 demandes de révision (2 familles).

2 Lycée Franco-Américain, Hollywood

3 demandes tardives (2 familles).

3 demandes de révision (1 famille).

L'ordre du jour étant épuisé, le consul général, président du conseil consulaire :

demande aux membres du comité **de laisser** en salle de réunion les documents remis et les notes prises comportant des informations confidentielles sur la situation des familles

remercie les membres de leur participation à ce comité

et **lève** la séance à 15h00.

Clément LECLERC

Xavier CAPDEVIELLE

Franck BONDRILLE

Kimberley GAULTIER

Virginie ASKINAZI

Roger PARDO

Pierre-Jean PICOT